



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 368-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE REPRÉSENTATION À LA CAISSE DES JARDINS DES COMPTES MUNICIPAUX À MADAME ANNICK GIROUARD, DGA

ATTENDU l'absence de la directrice générale et greffière-trésorière pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT QU'IL est primordial que la trésorerie continue son travail;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Éric Morissette
appuyé par madame Joséane Turgeon
et résolu,

QUE madame Annick Girouard à titre de directrice générale adjointe puisse signer les chèques, transferts et autres à la caisse Desjardins pour les comptes de la Municipalité de Saint-Valère;

QUE le Conseil autorise madame Girouard à agir en conséquence à compter du 1^{er} février et jusqu'au retour de la directrice générale.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Annick Girouard
Directrice générale adjointe